

CONSUMMATION

Stihl rebondit sur la loi Hamon

L'obligation d'informer les consommateurs de la durée de disponibilité des pièces de rechange n'a pas posé de difficultés à Stihl, au contraire : le fabricant a profité de la mesure entrée en vigueur le 1^{er} mars pour afficher ses engagements qui portent sur dix ans. « Il s'agit en fait d'une durée minimale qui court à partir

de l'arrêt de la fabrication des machines. Nous considérons déjà ce délai comme normal, dans le cadre des critères de qualité formalisés dans notre certification ISO », commente Gilles Olleris, directeur marketing. Le fabricant a transformé la contrainte légale en un argument commercial, répercuté par affichage chez ses concessionnaires, et par

sticker sur les factures de ses clients. « Cela contribue à nous différencier par rapport à certains concurrents qui mettent fin à l'approvisionnement en pièces détachées dès l'arrêt de la production des machines », poursuit Gilles Olleris. Le fabricant envisage une étape suivante pour ses marques très anciennes, avec une offre de pièces collector. ■

CHANTIER

Transplantation record à l'ombre de Roissy

Après plus de cinquante ans en pépinière, un *Pterocarya fraxinifolia* (noyer du Caucase) de 14 t, 12 m de haut et 8 m de large, a rejoint son implantation définitive le 30 avril, au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). Cette transplantation marque l'une des dernières étapes d'un aménagement urbain et paysager de 3,6 ha, que la commune prévoit d'inaugurer à la fin de cette année, après un investissement proche de 5 millions d'euros. Pour manutentionner la quinzaine de très gros sujets programmés sur ce site, l'entreprise Marcel Villette a mobilisé une grue de 130 t. « Avant nous, en France, seul le site Terra Botanica, à Angers, avait accueilli des arbres d'une taille comparable », indique le paysagiste concepteur Laurent Latte (agence CPA Conseils). Le chantier met en valeur le cycle long dans lequel se projette la pépinière familiale allemande Bruns, un des leaders européens des grands arbres :



«PTEROCARYA FRAXINIFOLIA». Régulièrement transplanté depuis plus de cinquante ans par les pépinières Bruns en Allemagne, le sujet a trouvé son implantation définitive.

en assistant à l'opération, l'actuel responsable des grands chantiers a rendu hommage à son père, qui avait assisté à la mise en culture. La manutention exceptionnelle reflète un projet hors norme : propriétaire de l'ensemble du foncier concerné, la commune de 900 habitants a sélectionné le projet de CPA Conseils

parmi 23 offres. Une étude préalable de programmation avait défini le projet urbain structuré autour d'une salle de spectacle et d'un plan d'eau. La proximité de l'aéroport de Roissy explique les moyens dont dispose le maître d'ouvrage, mais aussi sa volonté de se protéger dans un écrin végétal. ■

PESTICIDES

Un plan national de protection des insectes pollinisateurs

Le prolongement du moratoire national sur l'utilisation des néonicotinoïdes constitue la mesure phare du « plan national d'actions en faveur des abeilles et pollinisateurs sauvages », présenté le 20 mai par Ségolène Royal au Conseil des ministres. Pour la ministre de l'Écologie, il y a urgence : « Dans certains secteurs, la France a perdu 60 % de ses colonies d'abeilles, alors que les services rendus par la pollinisation

se chiffrent à 1,5 milliard d'euros par an », rappelle-t-elle. À terme, le gouvernement envisage l'interdiction de tous les pesticides contenant des néonicotinoïdes, neurotoxique suspecté d'être un élément déterminant du déclin des insectes. « La France ajoutera ses propres évaluations à celles que réalisera l'Union européenne sur ces produits », précise la ministre. Le plan national prévoit également de généraliser les

nouveaux modes d'entretien écologique des 12 000 km de routes et autoroutes non concédées, avec des fauchages tardifs favorables à la pollinisation. L'État incitera les départements à suivre cet exemple. Le plan s'appuiera enfin sur l'exemple des ruches communales mises à disposition des 216 premiers territoires à énergie positive sélectionnés par l'État, dans le cadre de la transition énergétique. ■

en bref.

ÉVÈNEMENT

Un pavillon manifes



La France donne à son pavillon le rôle d'un manifestant écologique, jusqu'en octobre à l'Exposition universelle de Milan. Conçue par X-TU et le paysagiste Thierry Laverrière, l'enveloppe de bois, fabriquée par le vosgien Simonin avec des essences locales, abrite conférences et expositions : la biodiversité, le changement climatique, la réduction des phytosanitaires.

ART URBAIN

Lancement du prix 2015

Jusqu'au 15 septembre, les maîtres d'ouvrage publics et privés peuvent soumettre leur candidature à l'édition 2015 du prix national d'Art urbain. Ils répondront à la question : « L'espace public peut-il être un espace heureux ? ». La remise des prix et mention aura lieu le 26 novembre. Règlement téléchargeable sur le site arturbain.fr

BIODIVERSITÉ

Appel à contribution

La 6^e édition du concours « Capitales françaises de la biodiversité » contribuera à préparer le Sommet mondial sur le changement climatique (COP 21) de décembre 2015, à Paris. Jusqu'au 3 septembre, les communes, intercommunalités de plus de 2000 habitants peuvent présenter leur candidature capitale-biodiversité. Parallèlement, les organisateurs du concours présenteront une dizaine d'initiatives locales, jusqu'au 10 octobre, dans des ateliers régionaux.